



Le Maire de Saint Cyr en Val

À

Mesdames, Messieurs les élus :

- Adjoints au maire ;
- Conseillers municipaux délégués ;
- Conseillers municipaux.

À Saint Cyr en Val, affichée le **06 JUIN 2024**

Dossier suivi par le Secrétariat Général

✉ [sg@mairie-saintcyrerval.fr](mailto:sg@mairie-saintcyrerval.fr)

Tél : 02 38 76 66 29

Objet : Convocation et ordre du jour de la séance du conseil municipal - 10 juin 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L. 2121-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT), je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra à la salle du conseil municipal en mairie annexe, **le lundi 10 juin 2024 à 18 h 15**. En application de l'article L. 2121-18 du code général des collectivités territoriales, les séances du conseil municipal sont publiques.

### **- ORDRE DU JOUR -**

Conformément à l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de la séance :

#### **AFFAIRES INSTITUTIONNELLES**

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 08 avril 2024 ;
3. Compte-rendu des décisions prises par le Maire (articles L. 2122-22 et L.2122-23 du CGCT) ;

### **FINANCES**

4. Approbation du compte financier unique 2023 ;
5. Affectation du résultat 2023 ;
6. Approbation du budget supplémentaire 2024 ;
7. Attribution de subventions exceptionnelles ;
8. Actualisation des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour 2025 ;
9. Fixation du montant de la redevance pour l'occupation du domaine public par la société IRIS INSTRUMENTS ;

### **AMÉNAGEMENT - TRAVAUX**

10. Approbation de la convention de servitude avec ENEDIS sur la parcelle AR 129 ;
11. Approbation de la convention relative à l'entretien des espaces verts au niveau de cinq giratoires situés hors agglomération sur la commune de Saint-Cyr-en-Val ;
12. Avis à émettre – dossiers de trois permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol, de postes de transformation, d'une station HTA/BTA et de plusieurs clôtures et citernes incendie sur les communes de La Ferté Saint Aubin et d'Ardon ;

### **CULTURE -EVENEMENTIEL**

13. Approbation de la convention de partenariat pour l'organisation du tour Vibration sur la commune de Saint-Cyr-en-Val le 5 septembre 2024 ;

### **ENFANCE – JEUNESSE – PETITE ENFANCE**

14. Modification du règlement de prélèvement automatique pour la facturation aux familles ;
15. Approbation de la convention de partenariat « Aide aux vacances enfants » (AVE) avec la CAF du Loiret ;
16. Présentation de la modification du barème des participations familiales par la CNAF ;

### **RESSOURCES HUMAINES**

17. Approbation de la convention avec le COS d'Orléans Métropole pour l'organisation du spectacle de Noël 2024 ;
18. Approbation de la convention de mise à disposition de services communaux auprès du CCAS ;
19. Indemnités horaires de travail normal de nuit ;
20. Fixation des conditions et modalités de remboursement des frais de mission des agents et élus de la collectivité ;
21. Approbation du tableau des emplois modifié ;

22. Approbation du RIFSEEP ;

**ADMINISTRATION GENERALE**

23. Etablissement de la liste annuelle du jury d'assises pour l'année 2025.

**QUESTIONS ORALES**

Cette convocation comportant l'ordre du jour ainsi que les projets de délibérations sont transmis par voie dématérialisée via i-delibRE. La salle du conseil municipal est équipée de connexion Wi-Fi pour vous permettre de consulter aisément les supports des sujets abordés en séance. En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à un autre élu. Celle-ci devra être transmise au secrétariat général avant le début de la séance. Vous trouverez le formulaire de la procuration sur I-delibRE.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire

Vincent MICHAUT

